

Professeur du Cnam en Assurance

Equipe pédagogique : Économie, Finance, Assurance, Banque (Efab) – EPN 9, École nationale des assurances (Enass)

Nom du responsable direct : Yves Jégourel

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme, en son article premier, l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. Ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'HCERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constituent sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers sont chargés des missions suivantes, aux niveaux national et international :

- L'enseignement, sous forme de cours ou de travaux dirigés ou pratiques, délivré au Conservatoire national des arts et métiers et dans les centres associés définis au titre V du décret du 22 avril 1988 susvisé. Cette mission comprend également la préparation des enseignements, le contrôle des connaissances et la participation aux jurys d'examen et de concours ;
- L'élaboration, le développement et l'animation de projets et d'outils pédagogiques, d'offres de formation professionnelle et de services dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur, notamment au sein du réseau du conservatoire ;
- L'appui au déploiement des formations du conservatoire dans l'ensemble de son réseau ;
- La recherche scientifique ou l'innovation ainsi que la valorisation de leurs résultats, en relation avec des organismes publics ou privés, français et étrangers ;
- La contribution à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- Le développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique et d'autres établissements de formation, ainsi que le développement d'activités de conseil, d'ingénierie et d'expertise ;
- La contribution à la vie collective du conservatoire et la participation aux conseils et instances prévus par ses statuts.

Contexte et enjeux

L'industrie de l'assurance et de la réassurance revêt, à l'échelle nationale comme internationale, une importance économique et sociétale majeure pour les particuliers et les entreprises. En permettant à ces différents acteurs de s'assurer contre les risques auxquels sont exposés les personnes, les activités ou les biens, cette industrie a aussi un rôle déterminant dans le financement de l'économie par sa gestion des primes reçues des particuliers, ménages ou acteurs institutionnels, et représentant des fonds considérables à gérer.

Reconnaissant cette importance stratégique et l'ampleur des besoins de formation et de recherche qu'elle implique, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) dispose d'une chaire « Assurance » depuis de très nombreuses années et a fait de cette thématique un axe fort de son offre de formation au travers de l'École nationale des Assurances (Enass), elle-même intégrée au département Économie, Finance, Assurance, Banque (Efab – EPN 9). Formant en alternance et en formation continue, en cycle licence et master, de nombreux étudiants/auditeurs et s'appuyant sur un réseau d'entreprises-partenaires du monde de l'assurance, l'Enass s'affirme ainsi comme un pôle d'enseignement de référence au sein du Cnam, mais également en France et à l'international.

Périmètre et missions

Dans ce contexte et dans le cadre de la mission principale du Cnam, le ou la futur(e) titulaire de la chaire « Assurance » aura vocation à coordonner et à développer les offres de formation diplômantes (licences, masters, doctorats) comme certifiantes portées par l'Enass. Parmi celles-ci, on trouvera notamment la licence professionnelle « Conseiller, souscripteur, gestionnaire en Assurance » accessible en alternance et en formation continue, le master en alternance « Management de l'assurance », le certificat « solvabilité II et gouvernance », ainsi que le futur *Executive Master* « Assurance et leadership ». En étroite collaboration avec la directrice pédagogique, le/la futur(e) titulaire de la chaire devra à ce titre assumer la direction de l'Enass, en assurer le rayonnement auprès des partenaires privés, et renforcer son développement, en France comme à l'étranger.

Dans le cadre de ses missions de formation, le/la Professeur(e) devra également assurer ou proposer des enseignements dépassant le cadre traditionnel de l'assurance vie et non vie de type IARD (Incendie, accidents et risques divers). Force est en effet de constater l'émergence de nouveaux risques dits « de transition » ainsi que la résurgence de risques géopolitiques/pays, et les nouveaux besoins de formation et de recherche qu'elles impliquent pour la chaire. En partenariat avec la chaire d'« Actuariat et science du risque » – également positionnée au sein de l'Efab –, la chaire « Assurance » devra ainsi intégrer les nouveaux enjeux liés à l'assurabilité de ces risques émergents et à cette reconfiguration des équilibres économiques et politiques mondiaux. En s'intéressant aux risques/mutations précités (liés aux nouvelles technologies, au climat, à la santé, aux modifications des flux de commerce internationaux, etc.) et en explorant d'autres domaines d'enseignement (droit notamment), le/la titulaire de la chaire devra développer et promouvoir les formations et les diplômes de l'Enass en prenant particulièrement en compte l'évolution des métiers de l'assurance, de la réassurance et du courtage tout en s'assurant du déploiement cohérent de ces activités sur l'ensemble du réseau du Cnam.

Le/la titulaire de la chaire « Assurance » devra enfin représenter le Cnam au sein de différentes instances de la fédération France Assureurs et avec l'Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance. Le/la Professeur(e) représentera en outre l'établissement auprès de l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (AMRAE), association professionnelle de référence des métiers du risque et des assurances en entreprise. Il/elle devra également

coordonner le conseil stratégique de l'Enass réunissant les principaux dirigeants de compagnies d'assurance, de groupes de courtage et des réassureurs.

Profil recherché

Maîtrisant les enjeux de formation en assurance dans l'enseignement supérieur et les attentes du secteur des assurances dans ce domaine, le/la Professeur(e) devra assurer, comme évoqué précédemment, le développement de l'Enass et devra veiller au rayonnement international du Conservatoire dans ce champ thématique.

Tout(e) candidat(e) devra pour cela bénéficier d'une forte notoriété et d'une reconnaissance officielle émanant des organisations professionnelles ou académiques concernées évoquées ci-avant. Le/la Professeur(e) apportera ainsi la preuve d'une expérience de haut niveau et d'un fort rayonnement professionnel dans le domaine de l'assurance ou la réassurance et de sa bonne connaissance des métiers concernés. Il/elle pourra présenter sa vision des perspectives d'évolution des besoins de formation/compétences exprimés par le secteur assurantiel et esquisser une stratégie de développement de l'Enass permettant d'y répondre.

Le/la Professeur(e) pourra mettre en valeur les actions concrètes attestant de son ouverture à la fois aux mondes universitaire et professionnel. Il/elle devra présenter une solide expérience des méthodes et pratiques des métiers de l'assurance et devra faire preuve de transdisciplinarité afin de s'adapter aux évolutions les plus récentes des enjeux de formation et de recherche auquel le secteur assurantiel est confronté.

Enseignement

Le/la Professeur assurera/proposera des enseignements dans les différents domaines de formation de l'assurance et de l'Enass (économie du risque, gestion du risque ou *risk management*, l'entreprise d'assurance, etc.), en y intégrant des perspectives nouvelles, en lien avec les risques de transition susmentionnés. Il assurera le contrôle des connaissances des matières enseignées, la supervision des mémoires, et participera aux jurys d'examen et de concours.

Il/elle devra par ailleurs élaborer et animer des projets/outils pédagogiques permettant de conforter l'attractivité de l'Enass. Il/elle devra en particulier développer un catalogue de formations courtes pour répondre aux besoins de formations obligatoires du secteur (Directive Distribution en Assurance). Le/la Professeur(e) devra enfin mettre en œuvre des stratégies d'appui au développement des formations du Cnam et travailler en lien avec les antennes locales de France Assureurs pour déployer, au sein du réseau national du Cnam, les formations de l'Enass.

Recherche scientifique ou innovation

Le/la Professeur(e) devra contribuer aux activités scientifiques du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en sciences de l'action (Lirsa). L'assurance offre en effet un terrain fécond dans le domaine de la recherche, notamment en sciences de gestion, en économie ou en mathématiques appliquées, selon plusieurs axes présentés ici de manière non exhaustive : modélisation des risques vie et non vie, optimalité de la couverture des « nouveaux » risques dans le contexte du réchauffement climatique et de la transition écologique (risque aléa météorologique extrême), risques liés à la transformation numérique (*e.g.* risque cyber), contribution à la performance financière et sociétale de l'industrie de la gestion d'actifs, nationale comme internationale.

En synergie avec la chaire « Actuariat et science du risque » du Cnam, le/la Professeur(e) devra créer, au sein du Lirsa et en collaboration avec les laboratoires de recherche d'autres universités françaises

et étrangères, des instruments de recherche et des bases de données, et contribuer de manière significative aux activités de publication du Lirsa dans des revues académiques de référence. Il/devra gérer des collaborations scientifiques existantes avec le monde professionnel de l'assurance, impulser la mise en place de nouvelles collaborations interdisciplinaires, et ouvrir des perspectives de recherche scientifique et d'innovation sur la modélisation de l'assurabilité des risques émergents et futurs dans les domaines cyber, climat, santé, etc.

Le/la professeur devra enfin participer à la rédaction/diffusion et renforcer le rayonnement scientifique des *Enass Papers*, publication portée par l'Enass en collaboration avec la revue Banque et intégrant les meilleurs travaux de recherche de ses étudiants et étudiantes, ainsi que des contributions des membres du corps professoral de l'Enass.

Diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique

La chaire « Assurance » constitue un lieu d'échanges intellectuels grâce à l'organisation de conférences, séminaires, rencontres doctorales. Conformément à ses missions, le/la titulaire de la chaire « Assurance » devra notamment participer au développement des liens et des collaborations avec le monde socio-économique par des manifestations sur des thématiques d'actualités ouvertes aux professionnels : colloque, journée d'études, tables rondes.

Le/la titulaire de la chaire « Assurance » devra en outre contribuer à la vie collective du Conservatoire au travers de sa participation aux conseils et instances de l'Enass, du département Efab, du Lirsa et plus généralement du Cnam.

Candidature et délai

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du CNAM (rubrique Présentation – Le cnam recrute) à l'adresse suivante : <https://presentation.cnam.fr/le-cnam-recrute/>

Les candidatures devront être adressées jusqu'au 19 avril 2024 23h59 (heure de Paris) :

- par voie postale (le cachet de la poste faisant foi), à : CNAM, administratrice générale, recrutement PRCM, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03
- par voie électronique, à l'adresse prcmrecrutement@cnam.fr

Contacts sur la dimension enseignement

Miriam Zouari, directrice pédagogique de l'Enass : miriam.zouari@lecnam.net

Yves Jégourel, directeur du département Efab (EPN 9) : yves.jegourel@lecnam.net

Contacts sur la dimension recherche

Stéphane Loisel, titulaire de la chaire « Actuariat et science du risque » : stephane.loisel@lecnam.net

Alexis Collomb, titulaire de la chaire « Finance de marché » : alexis.collomb@lecnam.net

Contact sur le corps des professeurs de chaire du Cnam

Marc Himbert, président de l'assemblée des chaires : marc.himbert@lecnam.net

Contact administratif

Mathias Llorens-Garcia, Directeur adjoint des ressources humaines, mathias.llorens-garcia@lecnam.net et prcmrecrutement@cnam.fr